



INTERPROFESSION DE LA FILIERE RIZ AU MALI

Sise Niamakoro Cité UNICEF Imm. Boubacar KOITA, face au
Cimetière de SOGONIKO
Rue187 Porte 228, Tél: +223 20 29 21 31 / 79 08 91 44
Courriel : ifrizmali@gmail.com

Compte Rendu

CEREMONIE DE SIGNATURE DE CONTRAT CADRE ENTRE BNDA¹ ET LES INTERPROFESSIONS DES FILIERES AGRICOLES DONT L'IFRIZ « Offre Agriculture Prospère »



NOVEMBRE 2024

¹ Banque Nationale de Développement Agricole

Jeudi, le 07 novembre 2024 s'est tenue à l'hôtel Radisson Collection (Ex Sheraton) la cérémonie solennelle de signature de Contrat Cadre entre quatre organisations interprofessionnelles et la BNDA dont l'IFRIZ. La cérémonie a été organisée par la BNDA en collaboration avec les interprofessions et leur partenaire dont AgSys. La cérémonie était présidée par le Ministre de l'Agriculture en compagnie du Ministre du Commerce et de l'Industrie de la Mali, un ancien directeur de la BNDA.

Cette rencontre si importante a jalonné l'environnement financier du Secteur Agricole en mettant en place les signaux précurseurs pouvant faciliter l'accès des producteurs au financement de la riziculture.

La rencontre a réuni l'ensemble des partenaires de la BNDA et du secteur financier en l'occurrence les différents établissements bancaires et financiers du Mali, les services techniques, les organisations professionnelles Agricoles, les projets /programmes, les ONGs et partenaires techniques et financiers, et toutes autres structures œuvrant à appuyer le secteur agricole en matière de financement.

Un seul point à l'ordre du jour a été retenu : Signature Solennelle des Contrats Cadres entre les Organisations interprofessionnelles (Riz, Maïs, Sésame et la filière maraichère).

La cérémonie d'ouverture a démarré aux environs de 10h15 et a été marquée par trois temps forts

Premier temps fort : Allocution de bienvenue et d'ouverture

- L'intervention du Directeur de la BNDA par son allocution de bienvenue. Il fait un bref rappel sur le contexte qui nous uni tout en plantant le décor, ensuite adressant un vif remerciement aux participants, à l'équipe de consultant qui n'ont ménagé aucun effort pour aboutir à ce résultat qui nous réunit à l'instant présent. Il termine son intervention en remerciant les deux ministres représentants de l'Etat pour leur considération à l'évènement.
- L'intervention du ministre de l'Industrie et du Commerce, ancien directeur de la BNDA. Celui-ci rappelle son passage à la tête de cette institution et félicite ses collègues d'avoir atteint un des objectifs inscrit dans la stratégie d'orientation de la BNDA qu'est l'Agriculture Prospère. Il termine son allocution en remerciant le public ainsi que la BNDA d'avoir acquis une telle avancée.
- La troisième fut celle du Ministre de l'Agriculture qui dans son intervention salue son homologue ainsi que tous les participants. Il estime d'être très heureux de sa présence pour présider cette cérémonie de signature qui marque un signe inoubliable sur l'échiquier de l'Agriculture. Il poursuit son intervention en clarifiant les rôles que disposent les Interprofessions attribués par la Loi d'Orientation Agricole (LOA) tout en faisant le lien avec leur responsabilité dans le cadre du meilleur fonctionnement des filières Agricoles. Il termine son intervention en déclarant ouvert la cérémonie de signature.

Second temps fort : Présentation de l'Offre Agriculture Prospère

Ce moment convivial se termine par la présentation des points financiers de l'offre « Agriculture Prospère » par Monsieur Amine AYOUBI, responsable du bureau IPC en charge de la conception des produits financiers innovant.

Cette présentation concerne entre autre :



1. le crédit à l'OPAF couvrant tous les besoins collectifs d'une campagne agricole : JeKuLu;
2. le crédit couvrant les besoins individuels des paysans : S&N&K&La
3. le crédit équipement couvrant les besoins en moyens de productions agricoles : CHIK&MIN&N

L'accès à ses crédits est subordonné à des critères qui sont en lien avec :

- la légalité juridique de l'organisation
- les effets structurants
- la base contractuelle de la collaboration entre le producteur et l'acheteur
- l'appartenance à une interprofession des 10 filières retenues par la BNDA
- la gouvernance de l'organisation
- Etc.

Troisième temps fort : Signature des Contrats cadres entre la BNDA et les Interprofessions avec l'assistance des ministres

Interprofession Riz



Interprofession Maïs



Interprofession Sésame



Maraichers













Conclusion :












Dans le cadre de la mise en œuvre de l'offre Agriculture prospère, la signature du Contrat cadre permettra de faciliter le dialogue avec la BNDA puisqu'il s'agit d'une offre de produits financiers innovant Co construit avec les acteurs. Dans le cadre du projet AgSys, la mise en œuvre opérationnelle est un défi majeur mais pas difficile à relever. De la manière dont les contrat cadres ont pu être signés entre les parties prenantes, de la même manière sa mise en œuvre ne sera pas de la mer à boire. Il s'agira pour l'IFRIZ en collaboration avec les coopératives et producteurs de mettre en place un bon dispositif avec l'application stricte des critères.

LISTE DE PRESENCE

Liste des participants

Nom(s) de famille	Prénom(s)	Provenance	Numéro de téléphone	Structure/Fonction	Consentement à utiliser comme pièce justificative dans la comptabilité	Consentement à pour d'autres aspects technique dans le processus	Signature
1. Diop	Adam	Bamako	76 66 6954	ANTRAT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. BOLL	Falery	Molodo	76 266598	IPRIZ/PMPR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. SYLLA	Boubaçar	Niono	76 549970	Anacoarç	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Moussa	Kané	Niono	75 45 3084	PMPR/IPRIZ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Djibil	Sidibé	Kignan/Sikasso	79 87 7668	IPRIZ+M	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Bakay	Tnaare	Sikasso/Yangoubo	78 22 4460	IPRIZ-M	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. KEBE	Boukar	Nopti	79 29 8643	IBRIZ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8. Mama	SATASSEKOU	Nopti	69 56156	PMPR/IPRIZ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9. Naminata	Hamadou	Nopti	76 05 50 80	PMPR/IBRIZ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10. Maharouf	Ousmane	Bamako	76 28 80 06		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

¹ Je consens par la présente au traitement de mes données personnelles, telles que spécifiées dans l'avis de protection des données ci-dessus, par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour la finalité de traitement susmentionnée.

Nom(s) de famille	Prénom(s)	Provenance	Numéro de téléphone	Structure/Fonction	Consentement à utiliser comme pièce justificative dans la comptabilité	Consentement à pour d'autres aspects technique dans le processus	Signature
11. Koulibaly	Mme Traoré Soloba	Bamako	76685006	ANTRA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12. BERTHE	Faboumata	Kono	70626950	ANTRA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13. Amadou	Waïgalo	Mono	76222371	IFRIZ-IT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14. Coulibaly	Alima	Bamako	76610624	ANTRA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15. DOUGNON	Boubacar	Bko	71714229	IFRIZ-IT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16. KEITA	Seydou	Bamako	79089144	IFRIZ-IT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
17. Niang	Babnon	Koulkoro	76026957	Anacoug/IFRIZ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
18. Mohamed	Sameké	Baguinda	76616675	IFRIZ-IT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
19. Aakia	Guindo	Bamako	76038675	Anacoug	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
20. Aïssata	Tnaore	Bamako	79071419	IFRIZ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
21. Kabim	Coulibaly	Segou	79629143	IFRIZ-IT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

¹ Je consens par la présente au traitement de mes données personnelles, telles que spécifiées dans l'avis de protection des données ci-dessus, par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour la finalité de traitement susmentionnée.

Nom(s) de famille	Prénom(s)	Provenance	Numéro de téléphone	Structure/Fonction	Consentement à utiliser comme pièce justificative dans la comptabilité	Consentement à pour d'autres aspects techniques dans le processus	Signature
22. TENBELY	CHEICK SALA	BANAKO	75 44 74 65	RAF JPRIZ-7			
23. Diarra	Madou YAO	Segou	79 07 29 73	IFRIZ-7			
24. Achatou	KAME	Bamako	74 56 97 84	IFRIZ-7			
25. Rokia	Diallo	Nièna/Sikoro		IFRIZ-7			
26. TRAORE	Issa	Bao	76 08 39 55	IFRIZ			
27. Mamadou	Diana	Segou	79 07 29 73	PNPR/IFRIZ			
28. Hawra	Sidibé	Kayes	78 46 77 32	PNPR			
29. Moussa	Diana	Nolodo	66 56 43 42	PNPR			
30. Synali	Sadia Traoré	San	66 29 32 10	PNPR/IFRIZ			
31. Ousmane	Cissé	Topiti	66 02 11 50	Anacouré			
32. Koné	Kouza	Sikoro	74 29 83 98	PNPR			

¹ Je consens par la présente au traitement de mes données personnelles, telles que spécifiées dans l'avis de protection des données ci-dessus, par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour la finalité de traitement susmentionnée.

Nom(s) de famille	Prénom(s)	Provenance	Numéro de téléphone	Structure/Fonction	Consentement à utiliser comme pièce justificative dans la comptabilité	Consentement à pour d'autres aspects technique dans le processus	Signature
33. Togolo	Rokia	Sikubo	73699814	ANTRA			Rogolo
34. Coulibaly	Charles Anat.	Segou		JPRIZ-N			Coulibaly
35. Bakary	Doumbia	Koulikoro	75232110	PNPR			Seck
36. Soulatto	SINDOKO	Kayes	74630329	PNAR/JFAIZ-N			S
37. Modibo	Doumbia	FNTA/BKO	7675228	FNTA			MD
38. Keita	Orme Coulibaly Niarim	Bamako	76618415	ANTR			Coulibaly
39. SANGARE	FOUSSENI	BANAKO	72088994	JPRIZ			BOY
40. Bouracan	Dname	Bamako		JPRIZ			

¹ Je consens par la présente au traitement de mes données personnelles, telles que spécifiées dans l'avis de protection des données ci-dessus, par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour la finalité de traitement susmentionnée.

